



Nouveau dossier surendettement

Par **lolo**, le **30/09/2011** à **14:03**

Bonjour,

la commission de surendettement peut-elle refuser un nouveau dossier seulement parce qu'un premier dossier fut refusé pour endettement volontaire ou a-t-on des chances que le dossier soit accepté si ce coup ci on est de bonne foie ?

Merci.

Par **pat76**, le **01/10/2011** à **17:33**

Bonjour

Ce n'est pas parce que un premier dépôt de dossier de surendettement vous avez été refusé pour endettement volontaire que le second le sera obligatoirement si vous êtes vraiment de bonne foi.

Vous aurez simplement à avoir de très bons arguments qui prouveront votre bonne foi.